

Bulletin individuel d'adhésion créneaux libres

septembre 2018- juin 2019

Réservé aux personnes autonomes et expérimentées (passeport orange).



ffme
fédération française
de la montagne et
de l'escalade

Nom :	
Prénom :	
Adresse	
e-mail en majuscules	
Date de naissance	
Tél :	

		Jeunes (10-17 ans)	Etudiant (fournir carte étudiant), retraité, chômeur	Adultes (18 et plus)	Total
	Formule choisie (à cocher)	☐	☐	☐	
A	Cotisation club Dont licence FFME + assurance individuelle accident base FFME	100 € (44,75 €)	125 € (58,25 €)	145 € (58,25 €)	A =
+ OPTIONS B/C/D					
B	Augmentation des garanties d'assurance (à cocher)	☐ Base+ : +3 € / ☐ Base++ : +10 €			B =
C	Activité au choix (à cocher)	☐ Ski de piste 5 € ☐ Slackline/Highline 5 € ☐ Trail 10 € ☐ VTT 30 €			C =
D	Indemnités journalières (à cocher)	☐ IJ 1 = 18 € ☐ IJ 2 = 30 € ☐ IJ 3 = 35 €			D =
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)					

DOSSIER À RENVOYER PAR COURRIER À :

Pascal CZUPRYNSKI, 44 Chemin de la ruine, 38190 BERNIN

DOCUMENTS À JOINDRE :

- Fiche d'inscription (ci-dessus)
- Chèque à l'ordre de Crolles Grésivaudan Escalade
- Formulaire passeport FFME complété (ci-après)
- Le certificat médical ou l'attestation santé (ci-après)
- Le questionnaire de Santé CERFA N°15699*01 (à imprimer et nous renvoyer)
- Autorisation parentale pour les mineurs (ci-après)
- L'accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance saison 2019 (bulletin n°1)

Informations et documents disponibles sur le site internet du club, rubrique inscriptions (crolles.grimpe.free.fr)

Grimper avec Crolles Grésivaudan Escalade

Principes généraux

Les participants aux séances ou aux sorties organisées par le club, la ligue et/ou le comité territorial, pratiquent toujours sous la responsabilité de ceux-ci et ce, quel que soit le mode d'organisation retenu (cours, créneaux libres et sorties encadrées ou non).

L'escalade est un sport à risque, la vigilance en matière de sécurité est l'affaire de tous : il appartient à chacun de prendre en compte la sécurité collective et d'intervenir, de conseiller, chaque fois qu'un problème de sécurité potentiel est repéré.

Les participants aux séances non encadrées:

- Pour pratiquer l'escalade dans les séances de créneaux libres (ou les sorties non encadrées) les grimpeurs doivent avoir acquis les techniques de sécurité nécessaires. Cette compétence est validée par la possession du passeport orange.
- Les grimpeurs s'engagent à appliquer scrupuleusement les techniques de sécurité, à respecter les consignes en vigueur dans le club et prendre en compte les remarques des grimpeurs confirmés et du responsable de séance.
- Les grimpeurs doivent émarger les listes de présence.

Les responsables de séances créneaux libres :

Le responsable de séance, désignés par le CA du club, a pour mission :

- L'accueil des grimpeurs
- Le contrôle de l'accès par l'émargement des listes
- De gérer la logistique
- De vérifier la bonne attitude des participants.
- De rappeler les règles de sécurité
- D'intervenir en cas d'incident...

Il doit donc faire preuve de prudence, vigilance...

Passeport FFME

Afin d'améliorer la sécurité dans notre pratique de l'escalade le CA a décidé que tous les adhérents aux créneaux libres devaient être en possession du "**Passeport Orange**" délivré par la FFME

(cf. <http://www.ffme.fr/formation/page/passeports-escalade.html> pour information).

Pour les personnes ayant le niveau du passeport orange, mais pas le diplôme, le club organisera en début d'année des séances de validation

Je possède le passeport (Couleur orange minimum)

Je ne possède pas le passeport orange : Cochez la case ☐

Toutefois j'atteste connaître les techniques suivantes :

- * Connaître et savoir faire le nœud d'encordement : nœud de huit sécurisé
- * Connaître et savoir utiliser deux systèmes d'assurage.
- * Savoir grimper en tête et poser une moulinette.
- * Savoir parer et assurer un premier de cordée
- * Pratiquer le double contrôle (système d'assurage et nœud d'encordement).
- * **M'engager à passer le passeport orange au cours des séances proposées par le club**

Fait à _____ date _____

Signature de l'adhérent _____

Certificat médical (si nécessaire)

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie avoir examiné
le / /

Mlle Mme M ,

et déclare qu'il ne présente pas de contre-indication médicale cliniquement décelable à ce jour pour pratiquer
le sport dont l'escalade.

Fait à date

Signature

ATTESTATION SANTE

Nouvelle adhésion ⑤ Renouvellement d'adhésion ⑤ Numéro de licence :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Pour recevoir votre attestation de licence 2018-2019 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire en majuscule) :

.....

Et/ou un numéro de téléphone portable :

Première licence

Certificat médical:

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteur le et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier ou l'année précédente. Le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 est à compléter. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et complété ci-dessus.

Attestation de santé :

Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs) :

A

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e)autorise ma fille/ mon fils :

- à participer aux différentes activités du club,
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association,
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,
- autorise le club à prendre toute disposition utile en cas d'urgence ⑤ médicale ⑤ chirurgicale
- Passé l'heure de fin de cours, votre enfant est de nouveaux sous votre responsabilité

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A le

Signature :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :